LA BOUCLE SANCY

Randonnée au sommet du Massif central (1 885 m)



Référence carte IGN 2432 ET : Massif du Sancy, PNR des Volcans d'Auvergne

Durée 6 jours / 28 heures

Dénivelé + 3 410 m

Chiens non autorisés

Altitude 848 m +1885 m

Difficulté difficile

Période de pratique mai à octobre (renseignement sur les conditions d'accès auprès des offices de tourisme du Sancy 04 73 79 52 84)

Distance 84 km

Balisage blanc/vert (circuit balisé dans un seul sens)

2 départs possibles

COMMUNE DE DÉPART : Le Mont-Dore (63240)

Stationnement : Parking de l'ancienne gare, avenue Michel-Bertrand au Mont-Dore. Panneau de départ près de l'office de tourisme, avenue de la Libération.

COMMUNE DE DÉPART : Besse-et-Saint-Anastaise (63610)

Stationnement : Parking du Pré-Chabrat. Panneau de départ près de l'office de tourisme, dans le square (rue Notre-Dame).

Accès sans voiture depuis Clermont-Ferrand

La Région Rhône-Alpes-Auvergne propose son service de transport en autocar : **www.laregionvoustransporte.fr**

Retrouvez le détail de la randonnée en ligne et en téléchargement
https://www.puydedome-tourisme.com/randonnees/grande-itinerance/boucle-sancy/

L'itinéraire est un vrai « best of » de la randonnée en Auvergne sauvage. Il offre une immersion au cœur des paysages de montagne, tout en témoignant de la vie et de l'histoire du massif du Sancy.
La boucle mène à la station thermale du Mont-Dore. Par endroits, le promeneur domine la vallée glaciaire du Mont-Dore et le cirque de la Fontaine salée. Les plus curieux pourront également faire un détour jusqu'à la spectaculaire Grande cascade. Le parcours traverse ensuite Chambon-des-Neiges et Chambon-sur-Lac, avant de rejoindre le village médiéval et Renaissance de Besse-et-Saint-Anastaise. Il mène enfin au lac Pavin, reconnaissable à son cratère parfaitement rond et à ses eaux turquoise. Des panoramas sur le puy de Sancy, les monts du Cantal alternent avec des points de vue sur les monts du Forez, le plateau du Cézallier et celui du Guéry.

— D —

Départ du Mont-Dore

Du panneau de départ près de l'office de tourisme, avenue de la Libération, traverser le parc en longeant l'office de tourisme puis en franchissant la Dordogne. Prendre en face la rue Perpère et continuer tout droit. Monter les escaliers (direction les cascades/chemin de la Bane) jusqu'au chemin de Melchi-Rose. Le prendre à droite. Traverser une route et monter le sentier en lacets jusqu'à la Grande cascade. Poursuivre par la passerelle pour atteindre une plateforme herbeuse (vues sur Le Mont-Dore et la vallée de la Dordogne).



— ÉTAPE 1 —

La traverser tout droit et continuer sur la sente en oblique (à contresens de l'itinéraire au balisage vert), la poursuivre en balcon au-dessus de la vallée du Mont-Dore. Passer un escabeau et à mi-pente du roc de Cuzeau monter par le sentier à gauche pour atteindre le sommet (vue sur la vallée glaciaire du Mont-Dore). Poursuivre jusqu'au puy des Crebasses.

— ÉTAPE 2 —

Partir à gauche (vue sur la vallée de Chaudefour) et suivre la sente en ligne de crête. Poursuivre la descente (deux escabeaux à franchir), traverser tout droit une zone herbeuse et continuer sur un chemin. À l'entrée d'un bois, descendre à gauche, franchir un escabeau et suivre la piste forestière jusqu'à une auberge à Chambon-des-Neiges.

— ÉTAPE 3 —

Longer le parking. Emprunter la première route à gauche au niveau du village de vacances puis s'engager dans le premier chemin à droite. Au carrefour, monter par le chemin de gauche et aller à droite jusqu'à la D36. Virer à gauche, suivre la D636 sur 1 km jusqu'à un chemin transversal. Partir à droite, en lisière du bois, jusqu'à l'entrée du hameau des Angles. Traverser la route puis le hameau, et descendre vers le château de Serrette. Continuer jusqu'au village de Chambon-sur-Lac. Tourner à droite, franchir le pont puis aller à gauche rue des Forges. Après la place de la Fontaine, prendre en face la rue Chez Chartoire. Continuer à droite de l'église (église romane et croix) pour rejoindre la D996. L'emprunter à droite sur 30 m. Obliquer ensuite à droite (camping), continuer tout droit, franchir un pont et poursuivre jusqu'à la plage de Murol à l'extrémité sud-est du lac Chambon.



— ÉTAPE 4 —

Continuer en face sur le chemin après l'auberge. Au croisement, poursuivre tout droit puis prendre à droite le chemin des Sables. Monter jusqu'au premier chemin à gauche, le descendre jusqu'à la route. Prendre à droite en direction de Jassat et, dans le virage, emprunter le chemin à gauche et partir face à l'entrée du camping. Après le pont aller à droite. Dans le hameau, au croisement (abreuvoir), emprunter la petite route à droite, puis tourner à gauche avant le pont. Suivre ce large chemin et monter en face. Franchir un pont et poursuivre la montée à gauche. Emprunter à droite le chemin en forte pente qui monte en direction de Courbanges. Poursuivre sur le sentier et monter un chemin (vue sur le cirque de la vallée de Chaudefour et le puy de Sancy) jusqu'au croisement avec la D36 dans Courbanges.

— ÉTAPE 5 —

Traverser la D36 et monter la route en face, tout droit, jusqu'à une fourche (vue). Descendre à gauche, passer le ruisseau, remonter dans la forêt de Courbanges. Au premier croisement prendre à gauche, puis à droite à la fourche suivante. Traverser la grande allée et partir en face. En sortie de forêt poursuivre à droite entre deux clôtures et descendre jusqu'au ruisseau. Remonter en face et traverser le plateau (Monts du Forez, Cézallier et Sancy). Rejoindre un large chemin que l'on prend à droite pour atteindre un croisement en T avec une route à l'entrée du village de Leylavaux. Descendre à gauche, traverser deux hameaux (Le Clozel puis La Bouay). Après un virage, quitter la route et descendre à droite un sentier (vue sur Besse) rejoignant le hameau de La Villetour. Descendre jusqu'à l'abreuvoir (four à pain, chaumière), rester à gauche. En haut de la rue du Lavoir, traverser la D36, partir à gauche puis à droite et monter. Au stop, prendre à droite, monter puis prendre la première rue à gauche. À la place Dr A. Pipet, se diriger à droite et suivre en face rue des Mercières. Place de la Gayme tourner à gauche et, au niveau de la médiathèque, emprunter le porche (office de tourisme) jusqu'au square.



— ÉTAPE 6 —

Départ de Besse-et-Saint-Anastaise

Du panneau « Boucle du Sancy », dans le square, rue Notre-Dame, prendre les escaliers sous le porche de la médiathèque. À la sortie, tourner à gauche, traverser la place de la Gayme en direction du Beffroi ; passer sous le porche, tourner à gauche et monter jusqu'au rond-point. Prendre en face le chemin entre la salle omnisport et le monument aux morts. Poursuivre tout droit jusqu'à la route. L'emprunter à droite sur 200 m, puis bifurquer à droite (sculptures) sur le chemin (vue à 180°), en direction du lac Pavin. Continuer toujours tout droit, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à une route. La descendre à droite. À Pertuyzat, aller jusqu'au panneau de départ de la randonnée "Lac Pavin" situé sur le chemin derrière le restaurant.

— ÉTAPE 7 —

Face au panneau de départ, partir à droite sur le chemin longeant la forêt. À l'intersection, aller en face, franchir une barrière (vue sur le massif du Sancy) et toujours suivre la direction "Lac Pavin" dans la prairie. Franchir un premier portillon puis un deuxième. À la route, descendre puis aller à gauche jusqu'au lac Pavin. Dos au lac, descendre la route à gauche, traverser la D978, et continuer sur la route en face. À la fourche, aller à droite, traverser la D149 et monter en direction de Fontaneix jusqu'à la fin de la ligne droite succédant au virage resserré.



— ÉTAPE 8 —

Partir à gauche, direction Super-Besse, sur une sente bordée par deux clôtures. Monter ainsi entre pâturages puis à l'orée d'un bois et à nouveau entre pâturages jusqu'à un passage fait de deux marches en bois. Prendre à droite, suivre les piquets en bois, grimper à gauche dans une petite combe pour atteindre un petit replat contigu au pierrier du puy de Chambourguet. Monter à gauche en longeant le pierrier, passer la clôture puis descendre (vue sur les lacs Pavin et Bourdouze, le Cézallier et les monts du Cantal) en la suivant à main gauche jusqu'à un large chemin. Le descendre. Au croisement en T, descendre à gauche et continuer tout droit sur la route. Au niveau de la résidence Le Lac Bleu, virer à droite sur le Chemin de l'Ecir. À hauteur du n° 5, descendre à gauche un petit escalier puis un sentier. À la route, partir à gauche. Au croisement routier, descendre à droite, dépasser la résidence Chambourguet puis tourner à droite (rue de l'Escu d'or). Au stop, prendre à gauche l'avenue du Sancy puis prendre à droite la rue du Pavin. Traverser une route pour rejoindre en face la rive du lac. Poursuivre à droite en le longeant, dépasser une aire de jeu (tables de pique-nique) puis une base d'aquadulsime et aller tout droit jusqu'à l'ESF.



— ÉTAPE 9 —

Monter tout droit, à gauche de l'arrêt navettes, puis tout de suite à droite puis encore à gauche. Continuer tout droit jusqu'à une intersection avec un large chemin au niveau du télésiège luge d'été. L'emprunter à gauche, pendant 50 m. Monter à droite en suivant toujours la direction puy de Sancy. La sente est d'abord parallèle au parcours de la télécabine puis passe dessous. Prendre aussitôt sur la droite un petit escalier puis un sentier progressant dans un bois. Après celui-ci, continuer tout droit jusqu'à un large chemin. Le suivre à droite. Dépasser une cabane d'arrivée de télésiège. Passer sous le câble de la tyrolienne et, aussitôt après, prendre à gauche, dans un bois, un escalier long et raide, rejoignant le départ de la tyrolienne. Continuer tout droit. Laisser à droite une arrivée de télésiège. Poursuivre sur un large chemin à gauche. 15 m après la première grande barrière anti-neige située sur la droite, monter à droite. Le sentier s'oriente progressivement vers la gauche en direction d'un col. Passer sous les câbles de la télécabine puis d'un télésiège pour atteindre, à hauteur d'une grande barrière anti-neige, située sur la droite, un large chemin (vue sur les lacs Pavin et Bourdouze, les Monts du Cantal, du Cézallier, de la Margeride du Forez). Continuer à droite pour rejoindre le col du Couhay. Poursuivre la montée, à droite, sur un large chemin jusqu'à la première intersection.

— ÉTAPE 10 —

Bifurquer à gauche direction puy de Sancy. Atteindre le col de la Cabane après avoir laissé à gauche le puy Gros puis surplombé le cirque de la Fontaine salée. Grimper jusqu'au sommet du puy de Sancy (tables d'orientation). Descendre par les escaliers. Au pas de l'Ane (vue sur les monts du Cantal et les orgues en gerbe), suivre, à gauche, la direction "Le Mont-Dore, Chastreix". Après les escaliers, descendre à gauche un sentier escarpé jusqu'au col de Courre.

— ÉTAPE 11 —

Prendre à gauche puis aussitôt s'engager encore à gauche sur un sentier progressant au-dessus du cirque de la Fontaine salée. À l'intersection située sur un épaulement, descendre à droite vers les pylônes de deux téléskis puis suivre la piste « La Chambasse » À l'arrivée d'un téléski, continuer la descente sur la droite et poursuivre sur un large chemin caillouteux passant sous des téléskis puis débouchant sur une route. La prendre à droite et traverser Chastreix-Sancy. À la fin d'un grand virage à droite, descendre le chemin à droite. Au croisement, prendre le chemin de gauche direction Chastreix. À la sortie de la forêt, passer une barrière et continuer 50 m jusqu'à une trace herbeuse.



— ÉTAPE 12 —

La descendre à droite direction Chastreix et à 300 m prendre à gauche un chemin mieux tracé. Traverser les pâturages. Franchir une barrière et descendre jusqu'à une intersection.

— ÉTAPE 13 —

Descendre le chemin de droite. À la route, monter le chemin à droite. Continuer dans la forêt jusqu'à une deuxième route (D88) que l'on prend à gauche sur 200 m. Prendre à droite direction La Pinderie (vue sur le Roc de Courlande, Chastreix-Sancy et au loin la montagne de Chambourguet, croix et abreuvoir). Traverser le village. Aller en face sur un grand chemin empierré devenant herbeux. Poursuivre et descendre jusqu'à une intersection en T. Prendre à gauche puis tout de suite à droite. Traverser un ruisseau puis la prairie en face. Rejoindre un chemin venant des maisons. Passer le pont sur le ruisseau de la Jarrige puis tourner à gauche. Longer le ruisseau jusqu'à la fin du champ.

— ÉTAPE 14 —

Monter la sente à droite. Rentrer dans les bois par une barrière métallique. Monter en ignorant les chemins latéraux. En haut de la côte, prendre le chemin à droite. Franchir un ruisseau, rejoindre la route D88, la traverser, monter en face. Au large chemin tourner à gauche, poursuivre, puis aller encore à gauche. Traverser le parking et prendre à droite sur un large chemin. Plus loin à gauche, descendre un chemin herbeux. Le suivre dans la forêt jusqu'au carrefour « Les 4 Départements ». Aller sur la droite, continuer toujours au plus près de la route puis, plus loin, descendre sur le parking en épi en bordure de route. Se diriger à droite en longeant le parking jusqu'à la route forestière de la montagne de la Roche sur la gauche.



— ÉTAPE 15 —

L'emprunter, et, à 100 m, monter un large chemin à droite. Le suivre en ignorant les chemins latéraux jusqu'à une clairière (cabane). Continuer en face et aller tout droit jusqu'à La Charbonnière. Longer les maisons (vue sur le Sancy, la Roche Vendeix, le Puy Gros, la Banne d'Ordanche). Au carrefour en T monter à gauche vers Charlannes. À l'intersection après le sommet d'une côte, descendre sur une piste forestière. Bifurquer sur le premier chemin à droite et descendre en face aux deux croisements suivants. Rejoindre une piste forestière, la suivre à gauche et aller tout droit jusqu'à Charlannes (panneaux d'informations).

Suite des étapes à retrouver au dos

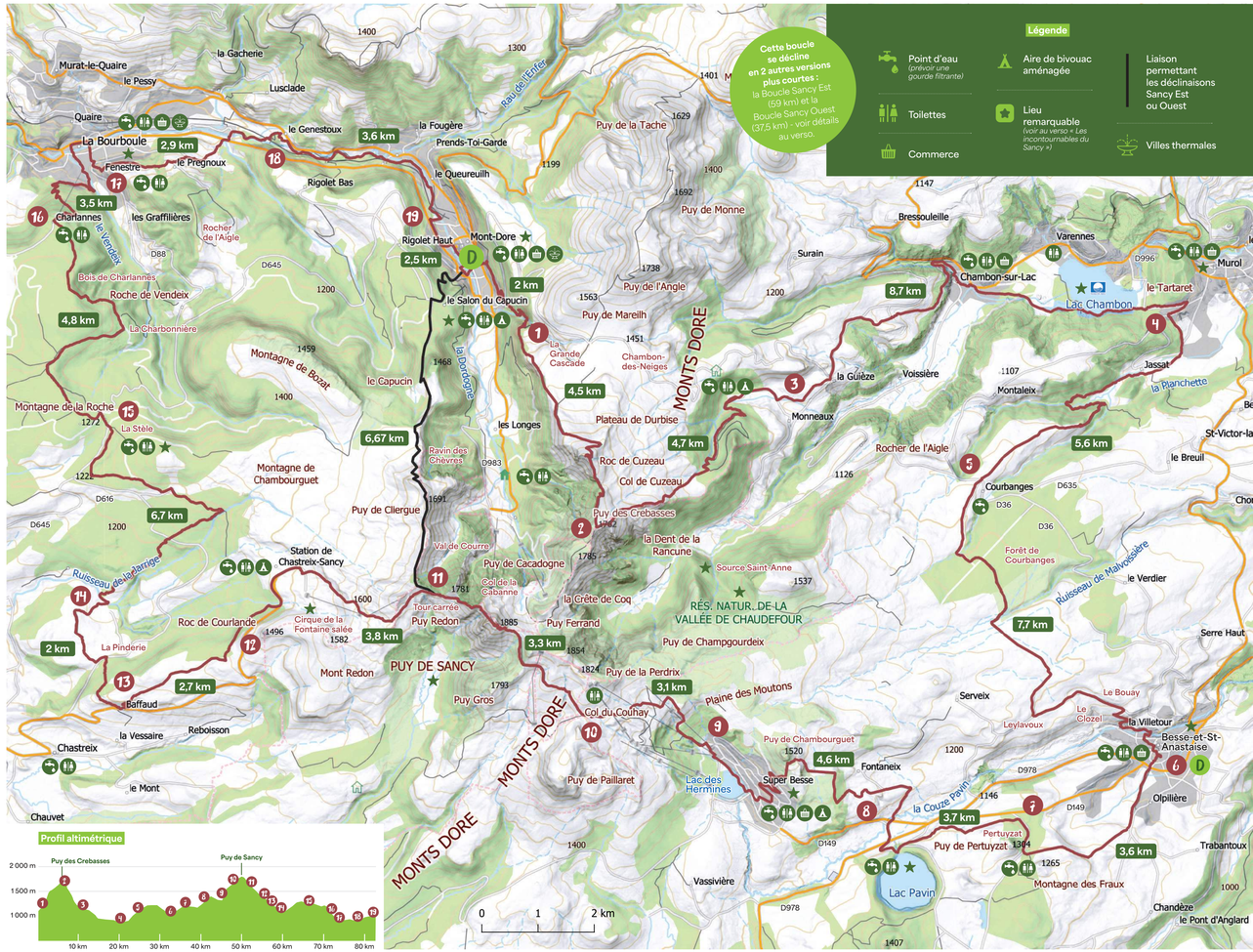

Randonner au cœur des volcans

LA BOUCLE SANCY

AU DÉPART DU MONT-DORE OU DE BESSE

Déclinaisons existantes en 5J 4N et 3J 2N

6 JOURS • 84 KM



ITINÉRANCE À PIED

Au sommet du Massif central

PUY-de-DÔME
L'AUVERGNE DES VOLCANS

CONTACT

Adressez vos avis et commentaires à **randopdp@puy-de-dome.fr**.
Toutes les appréciations des randonneurs intéressent les agents du Département, elles contribuent à la préservation des itinéraires de randonnée et à l'évolution des publications.

OFFICES DE TOURISME

• Auvergne VolcanSancy
Bureau de la Tour-d'Auvergne
04 73 65 89 77
www.auvergnevolcansancy.com

• Massif du Sancy
04 73 65 20 21
www.sancy.com

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

— ÉTAPE 16 —

Se diriger à droite en direction de la Bourboule en laissant à gauche l'espace d'accueil (ancien funiculaire) et descendre un chemin en lacets. Contourner par la gauche la gare intermédiaire de l'ancien funiculaire. À 30 m, virer à droite et poursuivre la descente jusqu'au-dessus des premières maisons. Prendre à droite le chemin en surplomb, passer sous la voie du funiculaire et rejoindre une passerelle. La franchir et partir à gauche dans le parc Fenestre. Suivre l'allée principale, passer à gauche d'un bassin et longer la gare de l'ancien funiculaire. À la sortie du parc, continuer en face, passer devant la mairie, franchir le pont sur la Dordogne, longer l'établissement thermal et tourner à droite sur le boulevard Clémenceau. À l'église, tourner à droite, passer le pont et monter en direction du parc Fenestre jusqu'à la montée de la Charreyre sur la gauche.



La Dordogne, à La Bourboule

— ÉTAPE 17 —

L'emprunter et, au replat, tourner à gauche, passer derrière le lavoir et monter à droite le chemin de Fenestre. Après la fin de la route, continuer tout droit (vue sur la vallée de la Dordogne, le puy Gros, la banne d'Ordanche). À l'entrée de Pregnoux, descendre la route à gauche. Dans un virage, suivre le chemin à droite et descendre le premier chemin à gauche. Traverser un ruisseau et tourner de suite à droite. À 50 m, descendre à gauche jusqu'à la route. La traverser, passer le pont sur la Dordogne et prendre à droite un chemin qui longe la rivière. Traverser la ligne de chemin de fer et monter jusqu'au village du Genestoux.

— ÉTAPE 18 —

Prendre à droite entre les maisons puis à gauche sur 10 m, avant de descendre à droite vers la rivière. Traverser le pont (Source Felix) et continuer à remonter le cours de la rivière sur le chemin qui vient longer la voie ferrée. Emprunter, 100 m plus loin, un chemin sur la gauche descendant à la rivière, dans laquelle se déverse une source chaude. Remonter et continuer le chemin qui traverse la rivière au moulin de la Compissade. Longer puis franchir à nouveau la rivière par une passerelle en bois. Traverser une petite route au pont du Marais et continuer jusqu'à une route goudronnée traversant à nouveau la Dordogne. Passer devant la gendarmerie. Continuer sur la route rue des chasseurs alpins puis sur l'avenue de la Gare. Au carrefour en T, continuer à droite sur 100 m et descendre l'escalier à droite. Traverser le square et descendre à droite vers la gare. Passer devant la gare et continuer tout droit jusqu'au carrefour.

— ÉTAPE 19 —

Emprunter l'allée goudronnée vers la gauche. À la fourche, aller sur la gauche en direction du centre-ville. Au rond-point, tourner à droite (rue Sidoine-Apollinaire) et bifurquer à gauche devant l'hôpital puis à droite (rue Meynadier). Dépasser le casino puis tourner aussitôt à droite. Monter jusqu'au carrefour, tourner à gauche et rejoindre l'office du tourisme en contre-bas sur la gauche. Fin du parcours.



Panorama sur Le Mont-Dore

ORGANISEZ VOTRE SÉJOUR

Retrouvez sur www.puydedome-tourisme.com :
- les contacts pour le portage de bagages
- un carnet d'adresses d'hébergements situés à environ 2 kilomètres du sentier et adaptés à l'accueil des randonneurs à la nuitée

Stationnement longue durée :
Payant ou gratuit, le stationnement au même endroit n'est pas autorisé au-delà de 7 jours. Pour vous assurez que votre véhicule ne gênera pas, prévoyez de contacter la mairie afin de connaître les possibilités de stationnement et les éventuelles autorisations nécessaires.
Mairie du Mont-Dore : 04 73 65 20 00
Mairie de Besse-et-Saint-Anastaise : 04 73 79 50 12

LES BONS USAGES

Pour le respect des chemins et de l'environnement

Afin de protéger le patrimoine naturel exceptionnel, les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique.

Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers GR® (balisage rouge et blanc).

La nature des crêtes du Sancy est sensible et fragile, soyons tous gardiens de ce patrimoine exceptionnel. Au cours de votre balade, vous traverserez des espaces naturels protégés.

Adoptez les bons gestes pour préserver pleinement de la nature :
- Restez sur les chemins balisés
- Respectez les zones protégées et les propriétés privées
- Ne cueillez pas de plantes
- Ne dérangez pas la faune sauvage
- Emportez vos déchets avec vous pour préserver la propreté des lieux

Bivouac
Dans les zones autorisées, le bivouac est toléré sur accord du propriétaire privé (en majorité sur le secteur) ou public. Voici les règles à respecter :
- Durant l'heure d'été, la tente devra être montée après 20h, en dehors des pentes et sommets des volcans, et démontée avant 8h.
- Restez le plus invisible possible : ne laissez aucune trace de votre passage et ne laissez aucun déchet.
- Tout feu de plein air est interdit par arrêté préfectoral, l'utilisation de réchaud portatif à gaz est néanmoins tolérée, dans un cadre le plus sécurisé possible (stabilité, éloigné de matières inflammables, pas de feu au sol...).

Retrouvez la liste des aires de bivouac sur www.sancy.com



Plus d'infos sur les gestes de bonne conduite du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

ÉDITION CARTES DE RANDONNÉE ITINÉRANTE DU PUY-DE-DÔME
Éditeur : Conseil départemental du Puy-de-Dôme - Hôtel du Département (24, rue Saint-Esprit - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1) - **Directeur de publication :** Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Chargée d'édition : Marie-Laure Bonnet
Crédits photos : C. Bachèlerie, F. Cormon, J. Damase, F. Delzuiare / Sancy Outdoor, D. Frobert, A. Maitre, M. Mussard, OT AuvergneVolcan Sancy, OT Sancy, Ci. Segoni, S. Rooderburg / Reisvrogerd, V. Tiphine
Cette édition a été réalisée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
Fonds cartographiques : IGN 2026
Impression : Imprimerie Decombat - Cébazat - **Tirage :** 5 000 ex. Parution octobre 2026.
Ce document est disponible au Conseil départemental à Clermont-Ferrand, dans les offices de tourisme du Puy-de-Dôme ainsi que sur les sites majeurs de visite.

Les déclinaisons courtes de la Boucle Sancy

La Boucle Sancy se décline en deux versions plus courtes :
- la Boucle Sancy Est, longue de 59 km, se réalise en 4 jours au départ de Besse-et-Saint-Anastaise,
- la Boucle Sancy Ouest compte 37,5 km en 2 jours avec un départ depuis Le Mont-Dore.

Ces boucles offrent davantage de flexibilité, en permettant une échappée le temps d'un week-end ou de quelques jours, avec des parcours pensés pour découvrir le massif par petites étapes, tout en offrant chacune une expérience riche et variée.



LA BOUCLE SANCY OUEST

Cette version courte propose un parcours sur les crêtes du Sancy qui, depuis le volcan du Capucin et le puy de Cliergue, offrent des vues panoramiques sur la vallée de la Dordogne et la station thermale du Mont-Dore. C'est aussi l'occasion d'admirer au loin la Chaîne des Puys, le plateau du Guéry, la banne d'Ordanche, les Combrailles, le cirque de la Fontaine salée, le lac Chauvet et les monts du Cantal.

— ITINÉRAIRE —

Commencez cette déclinaison à l'office de tourisme du Mont-Dore en suivant l'itinéraire de la Boucle Sancy Ouest :
- Du panneau de départ avenue de la Libération près de l'office de tourisme, descendre l'avenue de la Libération sur 80 m puis prendre à droite le chemin des Mille Gouttes. Monter continûment, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à la station du funiculaire. Poursuivre la montée, par la route, jusqu'au salon du Capucin.
- Au restaurant, prendre, à gauche, la route montant au buron du Capucin. Franchir la clôture (hors circuit, à 200 m, le sommet du Capucin) et suivre le large chemin conduisant à une ancienne carrière. Après celle-ci, tourner à gauche et monter (réserve naturelle de Chastreix-Sancy) au puy de Cliergue (vue sur le Sancy, la vallée glaciaire du Mont-Dore, la chaîne des Puys, le plateau du Guéry, la Banne d'Ordanche, le plateau de Chastreix, les Combrailles). Poursuivre jusqu'à la Tour carrée (vue sur la vallée de la Fontaine salée, le lac Chauvet, les monts du Cantal) puis jusqu'au col de Courre.

Ces deux étapes **vous ramènent à l'étape 11**. Il ne vous reste plus qu'à suivre le tracé de la boucle jusqu'à l'étape 20, au Mont-Dore, point de départ du circuit.



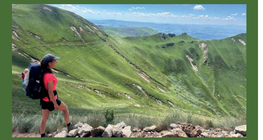

LA BOUCLE SANCY EST

Cette boucle démarre à Besse-et-Saint-Anastaise et rejoint Le Mont-Dore en passant par le lac Pavin, le lac de Bourdouze et les stations de Chambon-des-Neiges et Chambon-sur-Lac. Elle permet de découvrir la grande Cascade et d'admirer des panoramas variés sur le puy de Sancy, les monts du Cantal, du Forez, le Cézallier et le plateau du Guéry, tout en surplombant la vallée glaciaire du Mont-Dore et le cirque de la Fontaine salée.

— ITINÉRAIRE —

Commencez cette déclinaison à l'office de tourisme de Besse-et-Saint-Anastaise (**étape 6 de la version longue**) et suivez l'itinéraire jusqu'au col de Courre (**fin de l'étape 11**). À partir de ce point, quittez la Boucle pour bifurquer vers Le Mont-Dore en suivant le tracé de la Boucle Sancy Est. Suivez ces deux étapes :
- Continuer en face en ignorant les chemins latéraux. Monter vers la Tour carrée et poursuivre sur les crêtes jusqu'au puy de Cliergue (vue sur le Capucin, le plateau du Guéry, la vallée glaciaire du Mont-Dore). Descendre vers le Capucin. À la carrière, poursuivre à droite. Au buron du Capucin, emprunter le chemin goudronné jusqu'au parking du Salon du Capucin.
- Descendre à droite vers l'arrivée du funiculaire, puis prendre à gauche le « chemin des Mille Gouttes » jusqu'à l'avenue de la Libération au Mont-Dore. Rejoindre l'office de tourisme du Mont-Dore en remontant cette avenue.

Ces deux étapes **vous ramènent à l'étape 1**. Il ne vous reste plus qu'à suivre le tracé jusqu'à l'étape 6, votre point de départ à Besse-et-Saint-Anastaise.

Les incontournables du Sancy

La Boucle Sancy offre une immersion complète au cœur du Massif central et des paysages auvergnats. Entre panoramas volcaniques à couper le souffle, lacs d'eau turquoise et villages chargés d'histoire, ce circuit permet de découvrir les principaux lieux incontournables du Sancy. Nous avons sélectionné pour vous les sites à ne pas manquer lors de votre itinérance à travers le massif.





Les villages emblématiques

Besse-et-Saint-Anastaise

Besse-et-Saint-Anastaise, construite sur une ancienne coulée de lave et nichée à 1 000 mètres d'altitude, est une cité médiévale et Renaissance labellisée « Petites Cités de Caractère® ». Connue pour son architecture en pierre de lave et ses ruelles charmantes, parcourez le village, découvrez son histoire et son riche patrimoine.



Le Mont-Dore

Le Mont-Dore est la plus montagnarde des stations thermales d'Auvergne. Découvrez les rues de la ville thermale, avec ses nombreux hôtels et villas du XIXe siècle, et visitez ses thermes, dont une partie est classée monument historique. Profitez des activités en plein air (tyrolienne, luge d'été, via ferrata) et montez à bord du plus vieux funiculaire électrique de France, le funiculaire du Capucin, pour profiter d'une vue imprenable sur le massif du Sancy.



La Bourboule

La Bourboule, à 850 mètres d'altitude, est une ville thermale au charme Belle Époque. Admirez son riche patrimoine architectural et ses beaux édifices urbains comme son hôtel de ville ou encore la Maison Rozier, inscrite aux monuments historiques, et offrez-vous un instant bien-être aux Grands Thermes de La Bourboule. Profitez des nombreuses attractions du parc Fenestre et des activités sportives et ludiques (VTT, trottinette électrique, escape game, centre aqualudique).

Murol et son château

Dominant le village de Murol, ce chef-d'œuvre de l'architecture médiévale est l'un des plus vieux châteaux d'Auvergne. Laissez-vous transporter à l'époque féodale avec des spectacles nocturnes et des visites animées par les chevaliers du château. Profitez du chemin de ronde pour admirer le massif du Sancy. Vous pourrez également flâner dans le cœur du village, dans les allées du parc du Prélong, ou encore visiter le musée des Peintres de l'École de Murol.



Sites naturels

Lac Pavin

Le lac Pavin, le lac le plus profond d'Auvergne, est d'origine volcanique. C'est le plus jeune lac de cratère de France métropolitaine. Ses 92 mètres de profondeur se composent de deux couches d'eau différentes superposées qui ne se mélangent pas. Même si la baignade y est interdite, vous pourrez profiter de ce cadre unique pour vous ressourcer et vous détendre en faisant le tour du lac.



Vallée de Chaudefour

Classée Réserve naturelle nationale depuis 1991, la vallée de Chaudefour est l'une des trois vallées glaciaires du massif du Sancy. Elle abrite de somptueux paysages, une faune et une flore très riches, de nombreuses cascades ainsi que des dykes volcaniques spectaculaires (la crête du Coq, la dent de la Rancune et l'aiguille au Moine).



Puy de Sancy

Point culminant du Massif central, le puy de Sancy, avec ses 1 885 mètres d'altitude, est le volcan le plus haut de France métropolitaine. Il domine un ensemble de cirques glaciaires, sanctuaires d'une flore et d'une faune exceptionnelles. Accessible en été par un téléphérique et par un sentier équipé de 864 marches, son sommet offre une vue panoramique sur les paysages des monts Dore, du Cézallier et des monts du Cantal.



Lac Chambon

Ce lac de barrage d'origine volcanique s'est formé il y a environ 8 000 ans à la suite de l'éruption du volcan du Tartaret. Vous pourrez profiter de l'ambiance balnéaire du lac avec ses deux plages de sable aménagées. La baignade est surveillée et de nombreuses activités nautiques sont proposées (canoé, kayak, stand-up paddle, pédalo).



Cirque de la Fontaine salée

La Fontaine salée est une réserve naturelle située dans la réserve naturelle Chastreix-Sancy. Elle se distingue par son paysage d'altitude, qui abrite de nombreuses espèces végétales et animales. La réserve s'étend sur plus de 450 hectares, entourée de falaises spectaculaires et de sources d'eau douce, avec une flore et une faune remarquablement préservées.



Grande Cascade

Située près du Mont-Dore, cette impressionnante cascade est la plus grande d'Auvergne avec ses 32 mètres de chute. Nichée dans une forêt luxuriante, ce site enchanteur est un incontournable du patrimoine naturel du Sancy et du Puy-de-Dôme. À quelques pas de la cascade, vous vous retrouvez sur le plateau de Durbise avec une très belle vue sur la vallée du Mont-Dore et le puy Gros.



Site insolite

Source Sainte-Anne

Dans le Sancy, on trouve des sources d'eau ferrugineuse. Ces eaux riches en fer se repèrent facilement grâce aux dépôts rouges qu'elles laissent sur les rochers. L'une des plus connues est la source Sainte-Anne, située dans la vallée de Chaudefour. Prenez le temps de vous arrêter pour vous ressourcer et goûter cette eau spéciale. Pétillante, au goût légèrement salé, elle est riche en gaz carbonique et en sulfates.



Les stations sportives

La Stèle

La Stèle est un site dédié aux activités de pleine nature. Entre forêts et plateaux dégagés, ce site naturel préservé offre un cadre idéal pour les amateurs de sports de plein air. Louez des skis-roues ou des rollers pour un après-midi à la fois ludique et sportif. Vous pourrez également tester vos capacités au biathlon sur une piste d'un kilomètre, avec tout le matériel nécessaire mis à disposition.



Station été / hiver de Super-Besse

Super-Besse, une station dynamique située à 1 300 mètres d'altitude au pied du puy de Sancy, propose une multitude d'activités été comme hiver. Véritable parc de loisirs, elle permet de s'évader et se ressourcer. De nombreuses activités sont proposées : luge sur rails et luge d'été, pistes de VTT de descente, ou encore base aquadulique sur un lac de baignade.



NOUVEAU

MON CARNET DE RANDO

Carnet de randonnée pratique et inspirant, il accompagne vos balades dans le Sancy.
Notes, croquis, souvenirs : consignez vos expériences au fil des sentiers et préparez vos itinéraires. Un compagnon idéal pour explorer le massif et garder une trace de vos plus belles randonnées.

Infos : https://boutique.sancy.com